



Strasbourg, lundi 13 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01443

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°126/2022/CAB/DS/SIDPC

Exercice (autres que militaires) (Exercice d'écopage)**Etang réservoir du Stock****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- le 31/03/2023 de 13:00 à 17:00**

o UT Marne au Rhin et Sarre

Commentaire :

Dans le cadre de l'homologation de l'étang du Stock comme zone d'écopage pour les avions bombardiers d'eau (arrêté préfectoral n° 126/2022/CAB/DS/SIDPC du 30 mai 2022) un exercice d'écopage est prévu le 31/03/23 de 13h00 à 17h00.

Conformément à l'arrêté préfectoral, la sécurité sur l'étang du Stock est assurée par les sapeurs pompiers de La Moselle.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UT Marne au Rhin et Sarre, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX
Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

01/04/2023

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET